

Bulletin Évolution des fonds communs de placement au Québec

hors série

ÉCONOMIE

Mise à jour au 29 mars 2006

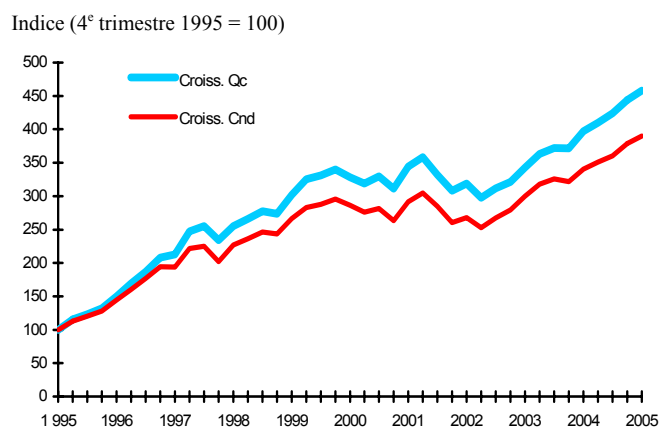
Les fonds communs de placement, un marché de 86,8 milliards de dollars au Québec

La valeur de l'actif des Québécois dans les fonds communs de placement s'élève à 86,8 milliards de dollars au 4^e trimestre 2005, comparativement à 570,0 milliards pour ce qui est du portefeuille de fonds communs de placement de l'ensemble des Canadiens. La part de l'actif des fonds communs de placement détenus par des résidents du Québec représente donc 15,2 % du marché canadien. En comparaison, le revenu personnel disponible des Québécois compte pour 21,5 % du total canadien au 4^e trimestre 2005.

Croissance plus rapide au Québec

La progression¹ de l'actif des fonds communs s'est révélée plus rapide au Québec que dans l'ensemble du Canada entre le 4^e trimestre 1995 et le 4^e trimestre 2005, période au sujet de laquelle des données sont disponibles concernant le Québec. L'accroissement total atteint 358,2 % au Québec durant cette période contre 289,8 % dans l'ensemble du Canada.

Figure 1
Croissance de l'actif des fonds communs de placement au Québec et au Canada, du 4^e trimestre 1995 au 4^e trimestre 2005



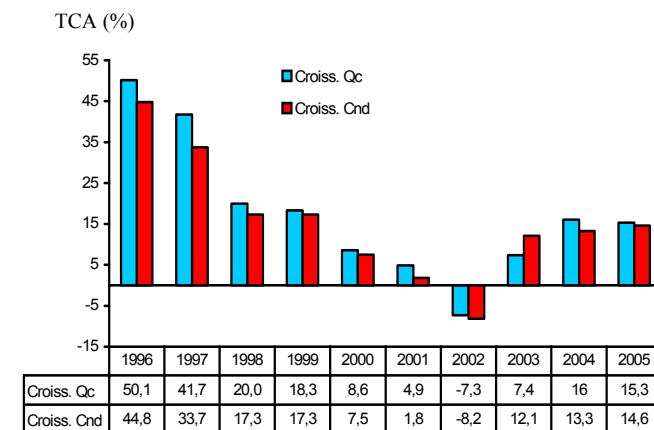
Sources : Institut de la statistique du Québec.
Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC).

Le taux de croissance annuel moyen s'établit à 16,4 % au Québec entre le 4^e trimestre 1995 et le trimestre correspondant de 2005, comparativement à 14,6 % dans l'ensemble du Canada.

La croissance des fonds communs de placement est sensiblement plus élevée au Québec qu'ailleurs au Canada au cours des années 1996, 1997 et 1998, tandis que la part de l'actif des fonds communs de placement des Québécois passe de 13,0 % à 14,6 % du total canadien.

À l'exception de l'année 2003, le taux de croissance annuel de l'actif des fonds communs a aussi été systématiquement meilleur au Québec qu'ailleurs au Canada, entre le 4^e trimestre 1995 et le 4^e trimestre 2005. Les fonds détenus au Québec étant moins composés de titres boursiers que la moyenne canadienne, ils ont été moins touchés qu'ailleurs au Canada par la contre-performance des indices boursiers, en particulier par la baisse du TSX (300) en 2001 et en 2002. Pour les mêmes raisons, la remontée des indices en 2003 a évidemment favorisé une croissance plus élevée de l'actif des résidents canadiens hors Québec.

Figure 2
Croissance annuelle de l'actif des fonds communs de placement au Québec et au Canada, de 1996 à 2005



Sources : Institut de la statistique du Québec.
Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC).

1. La mesure de la progression de la valeur de l'actif détenu dans les fonds communs de placement suppose qu'en plus du simple effet de l'augmentation des ventes d'unités de fonds, l'appréciation de la valeur des titres détenus par les fonds et le réinvestissement habituel des dividendes générés par ces mêmes titres contribuent aussi à la croissance de la valeur totale des fonds communs de placement.

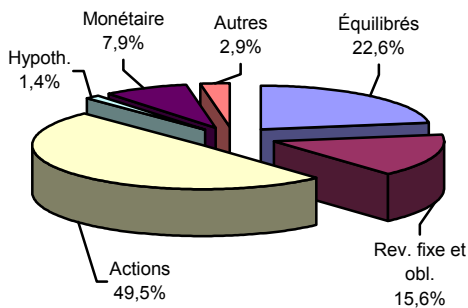
Perception du risque, conservatisme ou prudence?

Sans parler de la composition traditionnelle de leur portefeuille de fonds, la situation décrite au paragraphe précédent met en évidence le caractère plus prudent des détenteurs de fonds au Québec, puisque ceux-ci ont délaissé proportionnellement de façon plus marquée les fonds d'actions en 2001 et en 2002 que ne l'ont fait en moyenne les Canadiens. Les fonds d'actions occupent 58,6 % de l'actif total des fonds communs de placement détenus au Québec au 4^e trimestre 2000 par rapport à 46,1 % au 1^{er} trimestre 2003. Dans l'ensemble du portefeuille de fonds communs de placement des Canadiens, les fonds d'actions comptent pour 64,8 % de l'actif détenu au 4^e trimestre 2000 contre 54,7 % au 1^{er} trimestre 2003.

La plus grande prudence ou le conservatisme traditionnellement attribué aux choix de placement des épargnants au Québec repose sur un certain nombre de caractéristiques à la fois de l'offre et de la demande des produits d'épargne au Québec.

Du côté de la demande, les types d'actifs financiers détenus au Québec suggèrent des choix plus conservateurs. La part traditionnellement plus élevée de l'actif financier des Québécois, par rapport à la moyenne canadienne, dans les certificats de placement garantis (CPG), les produits d'assurance, les obligations d'épargne des gouvernements et autres titres à revenu fixe, ainsi qu'une préférence pour les fonds communs de placement présentant un profil moins axé sur la détention de titres boursiers, témoigne de ce conservatisme. Ce comportement montre une préférence plus marquée que la moyenne canadienne pour les produits d'épargne dont les risques sont historiquement moins élevés.

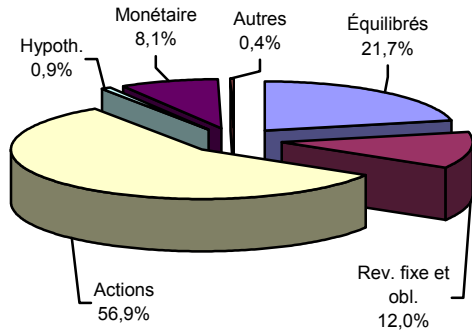
Figure 3
Répartition en pourcentage selon le type de fonds communs de placement au Québec, 4^e trimestre 2005



Source : Institut de la statistique du Québec.

Il est difficile d'expliquer cette propension pour une composition plus conservatrice du portefeuille de placements des résidents du Québec, puisque aucune étude approfondie n'est disponible sur cette question. À cet égard, certains éléments auraient avantage à être examinés, voire mesurés de façon précise. Le fait que la moyenne du revenu

Figure 4
Répartition en pourcentage selon le type de fonds communs de placement au Canada, 4^e trimestre 2005



Source : Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC).

personnel disponible au Québec soit historiquement inférieure à la moyenne canadienne a-t-il une incidence sur la marge d'erreur que s'accorde l'épargnant face à ses choix de placement? Si oui, est-il approprié de comparer les choix de placement des Québécois à la moyenne canadienne? Dans quelle mesure la répartition des ménages ou des familles, selon la taille des revenus, influence-t-elle la composition du portefeuille de placements des Canadiens et des Québécois? La connaissance des sociétés dont les titres sont disponibles en bourse et celle du fonctionnement de ce marché jouent-elles un rôle dans la perception du risque? Si oui, comment s'exprime et se compare cette perception entre Canadiens? Dans quelle mesure certaines situations propres au Québec, comme le programme d'épargne-actions, ont-elles contribué à une attitude prudente face aux titres boursiers?

Malgré une progression notable au cours des années 1990, la proportion de 15,2 % des fonds communs de placement détenue au Canada par des Québécois est généralement jugée, à tort ou à raison, inférieure à ce qu'elle devrait être. Or, les caractéristiques de la demande ne sont pas seules en cause. Les conditions de l'offre jouent également un rôle.

L'offre des produits d'épargne au Québec est encore dominée aujourd'hui par des entreprises et des réseaux de distribution implantés chez nous depuis longtemps. Plusieurs de ces entreprises ont aussi la particularité bien québécoise de réaliser une partie importante de leurs affaires au Québec. Ces entreprises regroupent notamment plusieurs sociétés d'assurance québécoises associées à un réseau de distribution bien développé – les grandes banques, dont deux sont principalement actives au Québec –, un réseau de caisses d'épargne et de crédit proportionnellement beaucoup plus étendu au Québec que dans les autres provinces canadiennes et – jusqu'à leur affiliation aux banques – quelques grandes sociétés de fiducie qui ont vu le jour à Montréal au début du siècle dernier. Or, l'offre des fonds communs de placement s'est d'abord organisée dans l'ensemble du Canada autour de grandes familles de fonds dites indépendantes des banques, des caisses d'épargne et de

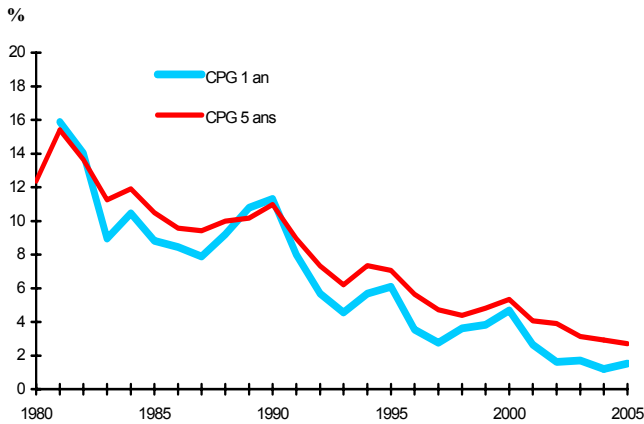
crédit et des sociétés d'assurance. Mieux implantée à l'extérieur du Québec, l'offre des fonds communs de placement y a donc prospéré plus tôt qu'au Québec.

L'effet de substitution induit par l'évolution comparative des taux d'intérêt et des rendements boursiers

Les taux d'intérêt ont chuté de façon importante depuis les sommets atteints au début des années 1980. Rappelons que la moyenne des taux d'intérêt offerts sur les CPG de cinq ans, principal élément composant le total des dépôts des particuliers auprès des institutions de dépôt (banques, caisses d'épargne et de crédit et sociétés de fiducie ou d'épargne), s'établissait à 15,4 % en 1981, avec un sommet de 17,8 % au mois d'août de la même année. Or, cette moyenne est réduite du tiers à la fin des années 1980 (10,2 % en 1989), passe à 7,1 % en 1995 et chute finalement à 2,7 % en 2005.

Après avoir diminué de plus de la moitié entre 1981 et 1995, la moyenne des taux sur les CPG de cinq ans baisse rapidement par la suite, plus précisément de 7,3 % en 1995 à 5,6 % en 1996, puis à 4,7 % en 1997 et à 4,4 % en 1998. Il s'agit des trois années de plus forte croissance pour les fonds communs de placement au Québec entre 1995 et 2005, de même que les trois seules années de la période pour lesquelles on enregistre une baisse de la valeur totale des dépôts des particuliers au Québec.

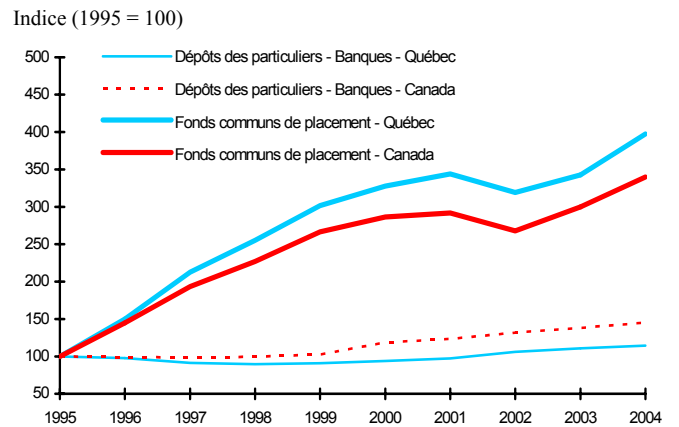
Figure 5
Évolution des taux affichés par les certificats de placement garantis, Canada, de 1980 à 2005



Sources : Institut de la statistique du Québec.
Statistique Canada.

L'effet de substitution entre les dépôts des particuliers ou CPG et les fonds communs de placement durant cette période s'est cependant davantage manifesté dans son ensemble par un faible taux de croissance annuel moyen de la valeur de l'épargne des particuliers inscrite au passif des institutions de dépôt, comparativement au taux de croissance robuste de l'épargne dirigée et générée dans les fonds communs de placement au Québec.

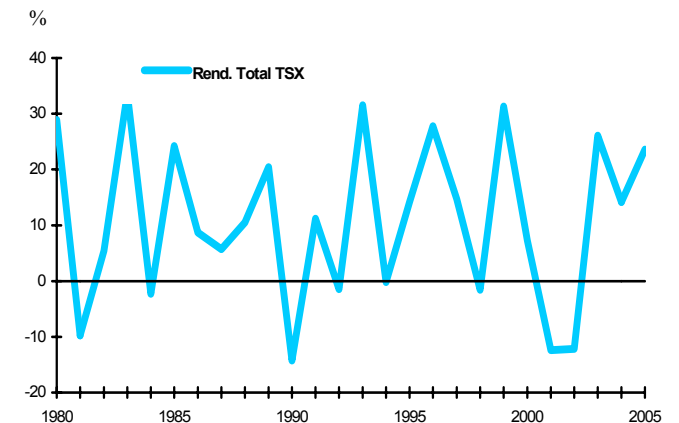
Figure 6
Dépôts des particuliers auprès des banques et total des fonds communs de placement, Québec et Canada, de 1995 à 2004



Sources : Institut de la statistique du Québec.
Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC).

La rapide progression de la valeur de l'actif des Québécois dans les fonds communs de placement doit également être associée à la performance relative des actions en bourse. À titre d'exemple, en plaçant 1 000 \$ le 1^{er} janvier 1996 dans un fonds d'actions (sans frais) de son REER, dont le rendement annuel moyen composé (appréciation du capital et dividendes réinvestis) est calqué sur celui de la Bourse de Toronto (TSX), une somme de 2 783,32 \$ aurait été affichée au solde du compte de l'épargnant au 31 décembre 2005, soit un rendement annuel moyen composé de 10,8 %. À l'inverse, si l'épargnant avait réussi à obtenir le rendement annuel moyen des CPG de cinq ans durant cette période, soit 4,2 %, la valeur du placement se serait élevée à 1 502,43 \$.

Figure 7
Rendement total annuel moyen des cours des actions liées à la Bourse de Toronto (TSX), Canada, au 31 décembre de 1980 à 2005

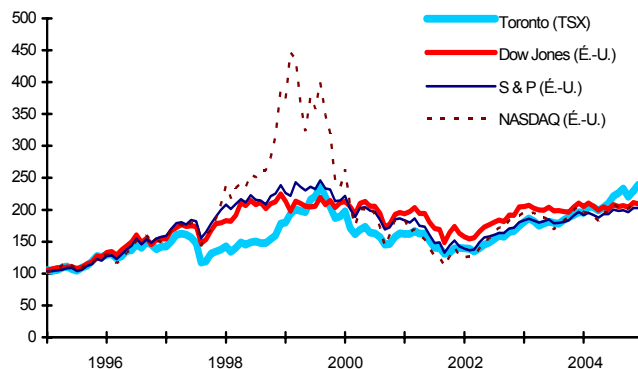


Sources : Institut de la statistique du Québec.
Statistique Canada.

Figure 8

Indices des cours des actions de la Bourse de Toronto, du Dow Jones, du Standard & Poor's et du NASDAQ, Canada, de décembre 1995 à décembre 2005

Indice (décembre 1995 = 100)



Sources : Institut de la statistique du Québec.
Statistique Canada.
Moody's Economy.com.

Une situation particulière au 3^e trimestre de 2005

Afin de disposer de données révisées pour le 3^e trimestre 2005, nous proposons dans le premier bulletin hors série, *L'évolution des fonds communs de placement au Québec*, d'attendre la diffusion des statistiques du 4^e trimestre 2005 avant de conclure sur les deux questions suivantes.

L'annonce au grand public faite au mois d'août 2005 concernant l'amorce d'une enquête sur certaines activités de gestion de fonds au Québec et le brassage

médiatique qui s'est ensuivi ont-ils amené un certain nombre d'épargnants à privilégier les fonds liés aux institutions de dépôt, à ceux que proposent les familles de fonds dites indépendantes? De plus, cette situation a-t-elle incité les épargnants à reconsidérer le risque perçu dans la répartition de leur actif selon les différents types de fonds?

Les données révisées du 3^e trimestre 2005 confirment celles qui ont déjà été diffusées et selon lesquelles on assiste, durant le 3^e trimestre 2005, à une augmentation trimestrielle inhabituellement élevée de la part des institutions de dépôt dans le marché des fonds communs de placement au Québec. Leur part est portée de 36,9 % à 37,8 % entre le 30 juin et le 30 septembre 2005, alors que celle des familles de fonds indépendantes des institutions de dépôt passe de 63,1 % à 62,2 % durant cette période. Cependant, les données préliminaires du 4^e trimestre laissent présager la diminution de popularité des familles de fonds indépendantes n'aura été que passagère, puisque la proportion du marché qu'elles détiennent remonte à 62,7 % à la fin de 2005.

Par ailleurs, les données révisées du 3^e trimestre de 2005 ainsi que celles du 4^e trimestre montrent clairement qu'il n'y a pas eu de mouvement particulier au Québec dans le sens d'une reconstitution du portefeuille de fonds communs de placement en fonction d'un moindre risque. Le total de l'actif des Québécois dans les fonds communs de placement n'a pas reculé non plus. Le taux de croissance du 3^e trimestre 2005 surpasse d'ailleurs légèrement ceux qui ont été enregistrés au Québec dans la première moitié de l'année, mais il est légèrement inférieur (4,8 %) à celui qu'affiche l'ensemble de l'actif des fonds détenus au Canada (5,2 %). De plus, l'actif des Québécois dans les fonds de placement s'est accru de 3,1 % au 4^e trimestre 2005 comparativement à 2,8 % pour ce qui est de celui de l'ensemble des Canadiens.

Tableau 1

**Actif détenu dans les fonds communs de placement selon l'affiliation à une institution de dépôt,
Québec et Canada, 4^e trimestre 1995 au 4^e trimestre 2005**

Année	Trimestre	Québec		Canada		Québec / Canada	Institutions de dépôt	Autres	Dont, les cles d'assurance-vie
		k\$	TCT	k\$	TCT	%			
1995	4	18 941 355		146 227 751		13,0	32,9	67,1	3,2
1996	1	21 853 054	15,4	164 952 260	12,8	13,2	32,9	67,1	4,4
	2	23 358 787	6,9	175 516 657	6,4	13,3	32,7	67,3	4,4
	3	24 965 603	6,9	187 473 438	6,8	13,3	33,0	67,0	4,4
	4	28 427 503	13,9	211 771 446	13,0	13,4	33,9	66,1	4,2
1997	1	32 115 061	13,0	234 547 106	10,8	13,7	35,7	64,3	4,0
	2	35 418 804	10,3	258 636 131	10,3	13,7	34,3	65,7	4,1
	3	39 393 788	11,2	283 721 273	9,7	13,9	33,9	66,1	4,2
	4	40 289 826	2,3	283 158 511	-0,2	14,2	34,3	65,7	4,0
1998	1	46 849 121	16,3	323 785 878	14,3	14,5	34,4	65,6	4,1
	2	48 275 777	3,0	328 825 969	1,6	14,7	34,4	65,6	4,0
	3	44 327 281	-8,2	295 255 259	-10,2	15,0	35,2	64,8	3,9
	4	48 333 253	9,0	332 084 226	12,5	14,6	35,5	64,5	3,7
1999	1	50 337 344	4,1	345 243 305	4,0	14,6	35,2	64,8	3,6
	2	52 602 890	4,5	359 917 367	4,3	14,6	34,6	65,4	3,9
	3	51 848 761	-1,4	355 785 852	-1,1	14,6	34,3	65,7	3,7
	4	57 182 683	10,3	389 695 517	9,5	14,7	32,6	67,4	3,8
2000	1	61 642 327	7,8	413 520 223	6,1	14,9	32,7	67,3	3,9
	2	62 749 008	1,8	420 787 508	1,8	14,9	32,1	67,9	3,8
	3	64 404 297	2,6	432 431 433	2,8	14,9	31,7	68,3	3,8
	4	62 110 744	-3,6	418 932 353	-3,1	14,8	31,6	68,4	3,7
2001	1	60 417 115	-2,7	403 314 857	-3,7	15,0	32,0	68,0	3,6
	2	62 403 075	3,3	411 691 005	2,1	15,2	32,2	67,8	3,5
	3	58 911 411	-5,6	385 384 050	-6,4	15,3	33,5	66,5	3,5
	4	65 175 430	10,6	426 397 575	10,6	15,3	33,7	66,3	3,7
2002	1	67 839 537	4,1	445 304 040	4,4	15,2	33,9	66,1	3,7
	2	62 865 418	-7,3	416 577 756	-6,5	15,1	34,3	65,7	3,8
	3	58 388 144	-7,1	381 072 240	-8,5	15,3	36,0	64,0	x
	4	60 418 859	3,5	391 345 427	2,7	15,4	35,4	64,6	x
2003	1	56 300 011	-6,8	369 381 748	-5,6	15,2	35,6	64,4	x
	2	59 005 681	4,8	390 803 798	5,8	15,1	35,1	64,9	x
	3	60 828 054	3,1	408 859 900	4,6	14,9	35,9	64,1	x
	4	64 895 251	6,7	438 864 922	7,3	14,8	35,6	64,4	x
2004	1	68 777 938	6,0	464 618 409	5,9	14,8	35,7	64,3	x
	2	70 482 635	2,5	476 109 337	2,5	14,8	36,1	63,9	x
	3	70 391 317	-0,1	470 540 326	-1,2	15,0	36,6	63,4	x
	4	75 255 241	6,9	497 313 310	5,7	15,1	35,9	64,1	x
2005	1	77 667 419	3,2	513 270 231	3,2	15,1	36,6	63,4	x
	2	80 302 629	3,4	526 874 559	2,7	15,2	36,9	63,1	x
	3	84 140 151 r	4,8 r	554 225 735	5,2	15,2	37,8 r	62,2 r	x
	4	86 787 887	3,1	569 981 569	2,8	15,2	37,3	62,7	x

TCT : taux de croissance trimestriel en pourcentage.

x : les fusions-acquisitions survenues au cours du troisième trimestre 2002 ne permettent plus, pour des raisons de confidentialité, la diffusion des données selon l'affiliation à une compagnie d'assurance-vie.

r : Donnée révisée.

Sources : Institut de la statistique du Québec.

Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC).

Tableau 2

Répartition de l'actif détenu dans les fonds communs de placement selon le type de fonds, en pourcentage,
Québec et Canada, 3^e trimestre 1997 au 4^e trimestre 2005

Année	Trimestre	Équilibré		Revenus fixes et obligations		Actions		Hypothèques		Marché monétaire		Autres		Total	
		Québec	Canada	Québec	Canada	Québec	Canada	Québec	Canada	Québec	Canada	Québec	Canada	Québec	Canada
%															
1997	3	23,9	15,5	10,0	7,9	49,6	60,4	4,9	4,2	11,6	11,8	0,2	0,2	100,0	100,0
	4	24,8	16,1	10,4	8,5	48,7	59,4	4,4	4,0	10,4	11,9	1,2	0,2	100,0	100,0
1998	1	25,7	16,8	11,5	8,4	50,7	61,4	3,3	3,2	8,3	9,9	0,5	0,2	100,0	100,0
	2	26,9	16,9	11,6	8,8	50,3	61,5	3,0	2,9	7,6	9,9	0,6	0,1	100,0	100,0
	3	26,1	17,4	13,0	10,3	48,2	57,4	2,9	3,1	9,1	11,8	0,8	0,1	100,0	100,0
	4	26,8	16,9	12,7	10,3	49,4	58,8	2,3	2,6	8,4	11,2	0,5	0,1	100,0	100,0
1999	1	25,4	16,8	13,0	10,5	49,2	58,4	2,4	2,4	9,4	11,7	0,6	0,1	100,0	100,0
	2	24,3	16,6	12,0	10,0	50,3	59,2	2,3	2,2	9,9	11,8	1,2	0,1	100,0	100,0
	3	23,9	16,6	11,6	10,4	50,2	58,0	2,2	2,2	10,7	12,6	1,3	0,2	100,0	100,0
	4	22,1	15,6	10,4	9,1	54,4	61,7	1,9	1,9	10,1	11,6	1,0	0,1	100,0	100,0
2000	1	20,8	14,8	8,8	7,7	58,3	65,3	1,5	1,5	8,8	10,6	1,8	0,1	100,0	100,0
	2	20,9	15,1	7,9	7,5	59,3	65,9	1,4	1,4	8,6	9,9	2,0	0,1	100,0	100,0
	3	21,2	15,6	7,6	7,2	59,5	66,0	1,3	1,3	8,3	9,7	2,1	0,1	100,0	100,0
	4	22,0	15,9	7,1	7,5	58,6	64,8	1,3	1,3	9,1	10,4	1,9	0,1	100,0	100,0
2001	1	21,8	16,0	7,6	8,2	57,8	62,3	1,2	1,3	9,7	12,1	1,8	0,1	100,0	100,0
	2	21,4	15,9	7,5	7,8	58,1	62,7	1,2	1,2	10,0	12,3	1,8	0,1	100,0	100,0
	3	21,7	16,0	8,5	8,6	58,4	59,4	1,2	1,4	8,3	14,5	1,9	0,1	100,0	100,0
	4	21,7	15,7	7,9	7,8	58,8	60,3	1,2	1,3	8,6	14,8	1,8	0,1	100,0	100,0
2002	1	21,7	15,6	7,5	8,0	56,6	61,1	1,2	1,2	11,2	14,0	1,8	0,1	100,0	100,0
	2	22,3	16,0	7,7	8,9	52,1	59,3	1,3	1,3	14,7	14,3	1,8	0,1	100,0	100,0
	3	22,4	16,8	8,5	9,3	48,8	56,3	1,5	1,4	16,9	16,0	1,9	0,2	100,0	100,0
	4	22,2	16,7	8,8	9,3	49,0	57,0	1,5	1,4	16,5	15,4	2,0	0,2	100,0	100,0
2003	1	22,4	16,8	9,5	10,2	46,1	54,7	1,7	1,5	18,2	16,5	2,0	0,2	100,0	100,0
	2	22,7	17,0	10,2	10,3	47,9	56,4	1,7	1,5	15,9	14,6	1,6	0,2	100,0	100,0
	3	22,8	16,9	10,6	10,7	48,9	57,2	1,7	1,4	13,8	13,6	2,2	0,2	100,0	100,0
	4	22,8	17,0	10,9	10,3	50,6	58,7	1,7	1,3	11,7	12,4	2,2	0,2	100,0	100,0
2004	1	22,5	17,2	12,7	10,8	50,7	59,0	1,1	1,3	10,7	11,5	2,4	0,2	100,0	100,0
	2	22,3	17,2	12,7	11,0	50,9	59,2	1,1	1,1	10,6	11,3	2,4	0,3	100,0	100,0
	3	21,9	17,7	13,6	11,5	48,8	58,4	1,1	1,1	11,8	11,0	2,8	0,4	100,0	100,0
	4	22,1	18,2	13,8	11,3	50,1	59,0	1,0	1,0	10,2	10,2	2,7	0,4	100,0	100,0
2005	1	22,2	18,8	14,9	11,8	48,9	58,5	1,2	0,9	9,9	9,7	3,0	0,4	100,0	100,0
	2	23,1	20,8	15,9	12,2	48,7	56,6	1,3	0,9	9,2	9,2	1,8	0,4	100,0	100,0
	3	22,7 r	21,3	15,8 r	12,0	48,7 r	57,0	1,3 r	0,8	8,8 r	8,5	2,8 r	0,4	100,0	100,0
	4	22,6	21,7	15,6	12,0	49,5	56,9	1,4	0,9	7,9	8,1	2,9	0,4	100,0	100,0

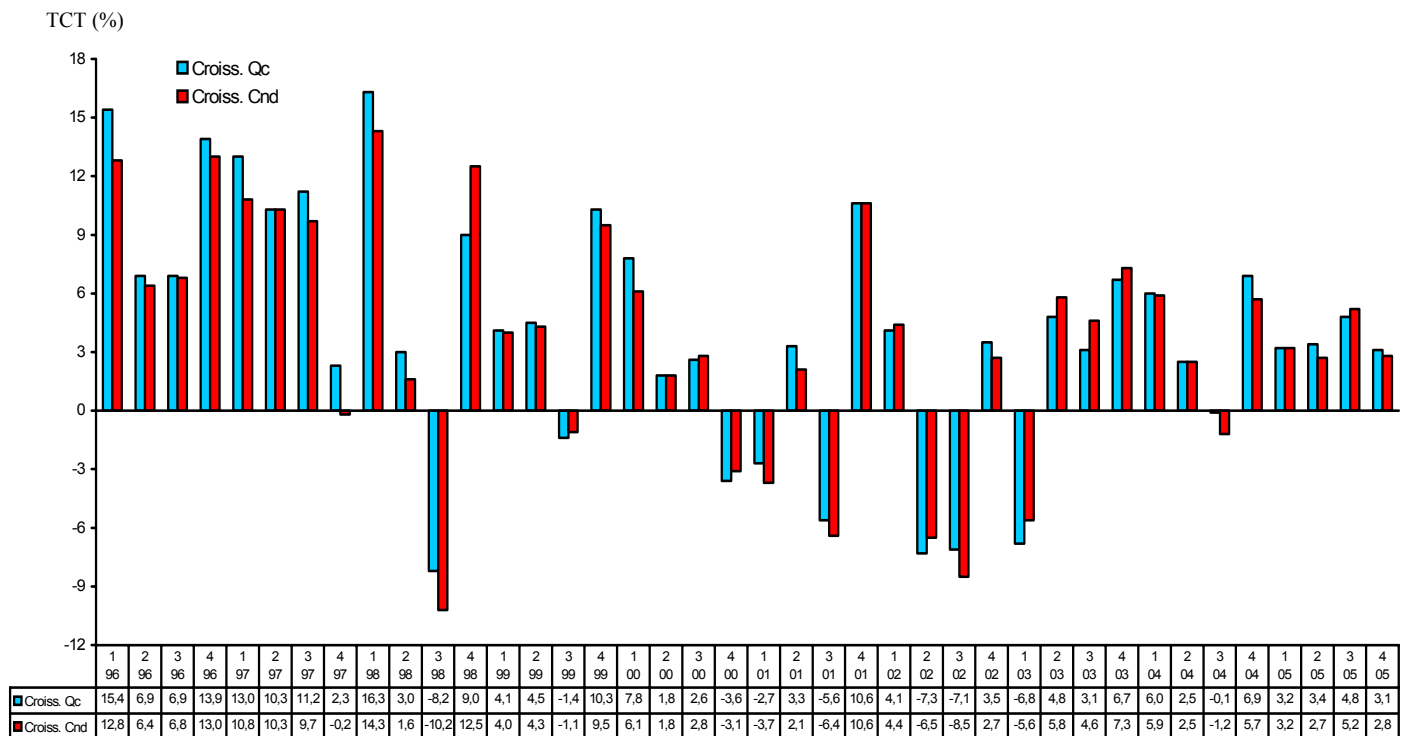
r : Donnée révisée.

Sources : Institut de la statistique du Québec.

Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC).

Figure 9

Croissance trimestrielle de l'actif des fonds communs de placement au Québec et au Canada, du 1^{er} trimestre 1996 au 4^e trimestre 2005



Sources : Institut de la statistique du Québec.
Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC).

Réalisation : James O'Connor, économiste
 Avec la collaboration de : Christian Nadeau, économiste, MBA
 Réalisation technique : Bruno Verreault, technicien en recherche
 Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec : James O'Connor
 Direction des statistiques économiques et sociales
 Institut de la statistique du Québec
 200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
 Québec (Québec) G1R 5T4
 Téléphone : (418) 691-2411 ou 1 800 463-4090 (sans frais)
 Télécopieur : (418) 643-4129
 Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec

Institut de la statistique Québec

La version PDF de ce bulletin est consultable sur le site Web de l'Institut, à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca.